

DISONS NON **à la légalisation de l'euthanasie** **et du suicide assisté!**

Le Sénat examine, du 20 au 26 janvier,
une proposition de loi
sur l'« aide à mourir ».

S'il était adopté le 28 janvier, ce texte,
parmi les plus permissifs au monde,
menacerait les plus fragiles
et remettrait en cause le respect
dû à toute vie humaine.

Ne restons pas silencieux

**Ensemble, affirmons notre attachement
à la dignité de chacun.** Les soins palliatifs,
capables de soulager les douleurs aiguës,
et soucieux d'un accompagnement, sont la
véritable aide jusqu'au bout.



*« On ne joue pas
avec la vie. »
Interpellez votre
parlementaire:*

